Signaler un dommage réseau

Si vous êtes en panne à votre domicile, ou si vous rencontrez des difficultés de raccordement suite à la souscription d'un contrat commercial, contactez votre Fournisseur d'accès internet qui reste votre interlocuteur principal.

Vous constatez un dommage sur la voie publique : poteaux cassés, armoire fibre détériorée, câbles décrochés.

Vous avez repéré un dommage sur le réseau en extérieur ?

Que ce soit un poteau endommagé, une armoire fibre détériorée ou des câbles décrochés sur la voie publique, il est essentiel de signaler ces incidents rapidement pour éviter toute interruption prolongée des services.

Un service proposé par notre partenaire

Grâce au dispositif « Dommage Réseau » proposé par notre partenaire, vous pouvez signaler en quelques clics les dommages observés sur le réseau. Ce service dédié permet une intervention rapide pour rétablir le bon fonctionnement du réseau dans les meilleurs délais.

Déclarer le dommage sur réseau fibre sur la voie publique

Déclarer un dommage réseaux

VAR TRÈS HAUT DÉBIT
66 avenue de l'Amiral
Daveluy
83000 TOULON